

FINANCIÈRE DE L'ODET : ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DU 29 MAI 2019

**RÉSOLUTIONS ADOPTÉES A 99 %
DIVIDENDE DE 1 € VERSÉ LE 6 JUIN 2019**

Les Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de Financière de l'Odet se sont tenues le 29 mai 2019 sous la présidence de Vincent Bolloré.

L'ensemble des résolutions présentées au cours des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de Financière de l'Odet ont été adoptées à 99 % pour un total de 96 % des voix présentes et représentées.

L'Assemblée générale ordinaire a notamment approuvé le versement d'un dividende de 1 euro par action qui sera mis en paiement le 6 juin 2019.

Parmi les résolutions soumises aux votes lors des Assemblées générales du 29 mai 2019, les actionnaires ont approuvé la mise en œuvre du projet de transformation de Financière de l'Odet en Société Européenne. Basé en France et présent dans 26 pays européens, Financière de l'Odet génère 56 % de son chiffre d'affaires consolidé en Europe et y emploie actuellement 38 % des effectifs. Le passage à ce nouveau statut permet de mettre en adéquation la forme sociale de Financière de l'Odet et son ancrage européen tant économique que culturel.

L'Assemblée a également approuvé la nomination de Sébastien Bolloré et Virginie Courtin en tant qu'administrateur de Financière de l'Odet et le renouvellement des mandats d'administrateur de Vincent Bolloré, Cyrille Bolloré, Cédric de Bailliencourt, Chantal Bolloré, Yannick Bolloré, Hubert Fabri, Alain Moynet, Martine Studer, ainsi que ceux des sociétés Bolloré Participations, Financière V et Omnium Bolloré.

En revanche, les mandats d'administrateur de Valérie Coscas et de Socfrance n'ont pas été renouvelés à leur demande.

Le Conseil d'administration qui s'est tenu à l'issue de l'Assemblée générale de Financière de l'Odet a renouvelé à l'unanimité le mandat de Président-directeur général de Vincent Bolloré.